



AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 554-01-2016

Règlement modifiant le règlement 554-2016, règlement sur les fossés et l'aménagement des ponceaux d'entrées charretières

Lors de la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2016, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 554-01-2016, règlement modifiant le règlement 554-2016, règlement sur les fossés et l'aménagement des ponceaux d'entrées charretières.

Ledit règlement 554-01-2016 entre en vigueur selon la loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce SEPTIÈME jour du mois de JUILLET deux mille seize.

Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint
M. Pascal Blais